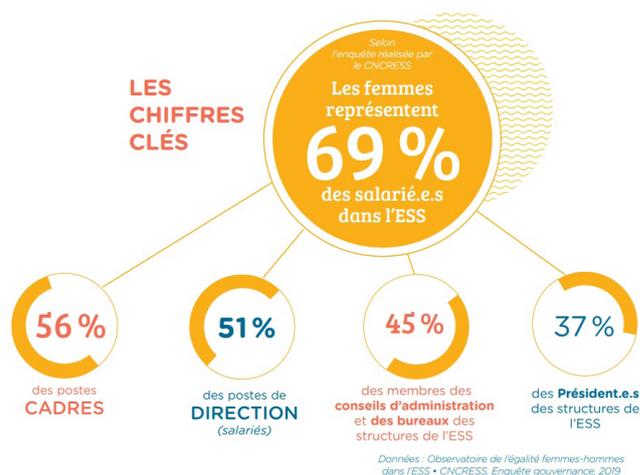


PUBLICATION D'UNE ETUDE SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE L'ESS

Suite à la publication le 8 mars dernier d'un premier état des lieux sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS du CNCRESS publie une nouvelle étude sur la place des femmes dans les instances de gouvernance de l'ESS.

S'appuyant sur une enquête en ligne à laquelle près de 1500 structures de l'ESS, administrateurs et administratrices ont répondu, cette étude montre que les femmes restent sous-représentées dans les conseils d'administration et bureaux des structures de l'ESS. Quand elles sont dans les gouvernances, elles ont des profils plus diversifiés et permettent aux structures de renouveler leurs instances et de les rendre plus représentatives de la population.



1. Des femmes encore peu nombreuses dans les conseils d'administration et bureaux des grandes structures de l'ESS et des têtes de réseaux

Selon l'enquête, alors que les femmes représentent 69 % des salarié.e.s de l'ESS, elles ne représentent que **45 % des membres des conseils d'administration** et des bureaux des structures de l'ESS. Cette faible représentation s'accroît dans les structures de grande taille et dans les têtes de réseaux. Alors qu'on compte 39 % de femmes Présidentes d'associations, les femmes ne représentent que 27 % des Président.e.s des fédérations et 34 % dans les Têtes de réseaux.

2. Une ségrégation des responsabilités et un sexisme qui empêche les femmes d'accéder et de rester au pouvoir

Au-delà de la faible représentation des femmes dans les instances de gouvernance, on constate aussi une forte ségrégation des postes, les femmes étant davantage positionnées sur les postes organisationnels plutôt que les postes de décision politique. **Les femmes représentent 37 % des postes de Présidence dans l'ESS.** Cette ségrégation s'accompagne d'un sexisme qui impacte l'accès et le maintien des femmes au pouvoir. **1 administratrice sur 3 a déjà été la cible de propos ou comportements sexistes dans le cadre de son mandat.**

3. Des administratrices plus jeunes et qui cumulent moins de mandats

Parmi les administratrices en poste, on constate enfin que les femmes sont en moyenne plus jeunes. 41 % des Présidents ont 65 ans et plus pour seulement 32 % des Présidentes. 65% des administrateurs occupent plusieurs mandats pour seulement 52 % des administratrices. **L'accès des femmes à la gouvernance permet aux structures d'avoir des profils plus diversifiés et plus représentatifs de leurs salarié.e.s ou bénéficiaires.**

4. Des structures de l'ESS proposent des solutions innovantes pour une gouvernance plus inclusive

Au-delà de la présentation des résultats de l'enquête en ligne, l'étude du CNCRESS donne la parole à des mutuelles, des coopératives, des associations et têtes de réseaux qui ont mis en place des initiatives intéressantes : **modification des statuts, élections sous forme de tirage au sort, remboursement des frais de garde d'enfants, sensibilisation des administratrices et administrateurs, réseaux de femmes.**

L'étude du CNCRESS a enfin été conçue comme un outil opérationnel au service des structures souhaitant engager une démarche et repenser leur gouvernance. 5 axes de travail sont préconisés : **1. réaliser un autodiagnostic, 2. organiser un temps de sensibilisation dans ses instances, 3. réglementer, 4. fixer des objectifs chiffrés ainsi qu'un calendrier, 5. agir pour une parité qualitative c'est-à-dire garantir l'accès des femmes aux postes clés, veiller à une répartition des tâches non stéréotypée et prévenir le sexisme.**

CONTACT :

CONTACT ÉTUDE : LISA PLEINTEL, LISA.PLEINTEL@CNCRES.ORG – 01.49.88.52.50.

CONTACT PRESSE : MARTHE CORPET, MARTHE.CORPET@CNCRES.ORG – 06.58.31.60.56.

